



Le tourisme branché, est-ce l'avenir ?

Début Mars, le dernier rendez-vous des rencontres «Entreprises et territoires» sur le Loir-et-Cher qui fêtent cette année leur 10ème année s'est déroulé à Thoré la Rochette.

Le thème abordé lors de cette table ronde était à la pointe de la technologie de communication «**Et si le tourisme pouvait donner une image branchée de ma destination ?**».

Partant du constat que depuis quelques années et avec l'accélération des dernières technologies, le futur touriste visite un territoire d'abord de chez lui, devant son écran. Un site internet est bien sûr indispensable avec des liens permettant de se promener sans bouger de chez soi à travers la région.

C'est chose faite depuis des années pour l'Office de Tourisme de Vendôme mais ce qui est nouveau, c'est qu'une fois qu'il est sur place le voyageur reste dorénavant connecté durant son séjour. Afin de faciliter ses déplacements et enrichir son expérience sur place, l'offre touristique doit être

accessible et géolocalisée.

«Ces nouvelles pratiques sont propices à la revitalisation de notre territoire rural qui en puisant dans ses ressources historiques et en combinant des innovations culturelles, proposent de nombreux outils comme les topo-guides ou les applications mobiles permettant par conséquent au touriste d’avoir un accès facilité à des prestations adaptées, les sentiers pédestres par exemple, et bien sûr à des services dédiés» souligne Corinne Gontier, la directrice de l’Office de Tourisme du pays de Vendôme.

Déjà quelques sites dans le Vendômois, dès 2015, avaient commencé à mettre en place des offres comme le QR Code de la Commanderie d’Arville, installé sur le panneau de départ de randonnée et qui permet ainsi de télécharger les topofiches sur les smartphones.

«En 2016, nous construisons une offre de visite-jeu sur les téléphones portables et tablettes pour les familles. Une façon ludique de visiter les lieux» annonce Christian Halloin, directeur de la Commanderie et président de l’Office de Tourisme du Pays de Vendôme.

La mise en place également d’un blog sur le site internet de l’Office de Tourisme permet un ton plus proche des visiteurs et une présence sur les réseaux sociaux tels que facebook ou twitter complète une offre qui ne s’arrêtera pas en si bon chemin.

www.vendome-tourisme.fr